

NOTE AUX PARENTS



**Du CE1 au CM2, votre enfant peut bénéficier d'un
ENSEIGNEMENT MUSICAL RENFORCÉ
(formation musicale générale, chant choral, et prati-
que instrumentale) en suivant sa scolarité dans le
dispositif de classes à horaires aménagés (C.H.A.M.)
de l'École Primaire Lycette Darsonval
(mitoyenne du Conservatoire de Nice).**



**Les familles désireuses d'y inscrire leur enfant pourront retirer un
dossier de candidature auprès de la direction de l'école Darsonval,
12 rue Thyde Monnier à NICE,
(dossiers également disponibles au CNRR, et sur le site de l'académie de Nice)
entre le : 22 février 2016 et le 25 mars 2016**

**La procédure d'admission se déroulera le mercredi 4 mai 2016 : l'heure
précise sera indiquée à chacun sur la convocation envoyée par courrier à
remise du dossier (les dossiers sont à retourner le 25 mars au plus tard à l'école Darsonval).
Ce jour-là, les élèves seront observés dans des situations de jeux musicaux
en petits groupes (sur convocation).**

La présence d'un des deux parents est indispensable.

CE2, CM1, CM2 : Une liste d'attente sera constituée sur critères.

Pour tout renseignement, s'adresser :

- au Directeur de l'école de votre enfant**
- à la direction de l'École Darsonval, 12 rue Thyde Monnier.**

Tél : 04 97 13 50 44.

IMPORTANT

**Deux réunions d'information sont prévues à l'intention des parents, à l'école
Darsonval : le samedi 12 mars 2016 à 9h, ou le vendredi 25 mars 2016 à 18h.
La présence des parents est indispensable à l'une ou à l'autre de ces réunions.**